

La CGT Finances Publiques 62, ses élus ont décidé de boycotter le CTL du 17 juillet. Nous sommes attachés au dialogue social mais le dialogue social implique un DIALOGUE donc une discussion où les sujets évoqués sont susceptibles d'évoluer dans un sens ou dans l'autre. Dans ce CTL l'ensemble des sujets à l'ordre du jour étaient pour information.

Le Nouveau Réseau de Proximité ? Voilà le calendrier des fermetures et restructuration prétendument établi après concertation : le seul souci c'est que personne ne sait quand elle a eu lieu... pas de discussion possible on vous le présente c'est tout.

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens ? L'art de transformer notre administration: de la vider de ses missions de recruter des contractuels à la place des fonctionnaires, de réduire l'accueil du public, de supprimer des fonctionnaires ou de les transférer avec leur mission ... En fait, rien de nouveau, juste le fait que l'on a rajouté des indicateurs: il ne faut pas seulement détruire la DGFIP, il faut le faire avec efficacité : Nouvelle prime en vue ?

La prime de la discorde à priori. Tout le monde semble satisfait et il n'y a pas à en discuter juste vous informer.

L'ordonnance sur les congés ? Même chose : aucune injustice ! Tout est normal ! On ne discute pas : on écoute religieusement...

Les mutations? Même chose de toute façon on ne fait qu'appliquer les règles... sauf quand elles ne nous conviennent pas ,dans ce cas-là, on sort la règle. Jocker : Le choix du directeur, et on fait ce qu'on veut. Donc, pas de discussion, asseyez-vous et laissez-moi vous raconter ...

Ce n'est clairement pas notre conception du dialogue social, nous l'avons déjà dit et écrit, nous ne sommes pas l'organe de communication de la direction. Le balbutiement de dialogue social qui s'était instauré pendant le Covid est vite revenu dans la norme. Pour autant nous continuerons à mener chaque bataille pour éviter les reculs et la destruction de notre administration et, encore et toujours, défendre vos droits.

Vous trouverez ci-dessous une brève analyse des différents points qui ont été abordés lors de ce CTL.

Nouveau réseau de proximité *(cf calendrier en pièce jointe)*

Concernant le NRP : soigneusement enterré pendant la crise sanitaire, il est magiquement réapparu lors du Comité Technique de Réseau (l'équivalent du CTL pour l'ensemble de la DGFIP) de juin. Comme nous l'avons écrit lors de notre liminaire du précédent CTL, M Fournel utilisait, sans aucune gêne, le bilan de la crise pour justifier le bien-fondé de sa réforme destructrice de notre administration. La CGTFIP l'a toujours dit le NRP ne se discute pas, il se combat. Force est de constater que le combat est toujours d'actualité : la lecture de ce nouveau calendrier ne laisse pas de place au doute , notre département est bien au rendez vous pour répondre à la demande : les restructurations de septembre 2020 sont reportées à janvier 2021 et pour le reste, on garde le cap voir même parfois on accélère. Vous trouverez en pièce jointe le nouveau calendrier des opérations de destruction du réseau.

Contrat d'objectif et de moyens

Contrat d'objectifs et de moyens de la DGFIP pour la période 2020-2022 ou comment mettre à mort notre service public.

Point présenté pour information évidemment, si on voulait notre avis, ça se saurait !

Présenté en 2 grands points, une pure merveille !

I) Objectifs stratégiques pour la période 2020-2022.

Améliorer la qualité de service et la relation de proximité avec les usagers ou comment nous faire croire que fermer les services et multiplier les points de contact va améliorer le service rendu et la relation avec l'utilisateur. Une hérésie !!!

Et ce n'est pas en consolidant les plates-formes à distance que cela va s'améliorer.

II) La trajectoire de crédits et d'emplois et les règles de gestion applicables.

Le principe est simple : externaliser nos missions, renforcer la mobilité fonctionnelle. Ça fait presque rêver. Destination : la mise à mort pure et simple de certaines de nos missions.

A titre d'exemple, le contrat d'objectif et de moyens explique comment sera abandonnée la mission topographique des géomètres. Transfert vers l'IGN ? Abandon ? Les conditions ne sont pas encore établies mais la finalité est évidente !

Quid des géomètres ? Qu'importe ! Comme tous les agents, ce ne sont que des variables d'ajustement.

PCA et PRA Fiche technique

L'oubli des fiches PCA/PRA du BIL et de la CID lors du CTL du 19/06/2020 est remédié. En effet, la division a procédé à la rédaction de sa propre fiche, comme prévu et souhaitait la présenter au CTL de ce jour. Comment était-il possible d'oublier un pan entier de la Direction qui a toujours été sur le pont:

- en poursuivant sa mission de collecte du courrier.
- en permettant le déploiement des PC portables pour les travailleurs à distance-en assurant les commandes de matériel de protection (masques, produits nettoyants,...) à destination des agents
- en aménageant les espaces pour les réouvertures

Bon, mis à part tout cela, il serait tout de même bon de faire un point sur ce que tout ceci a coûté. Il nous semble illogique de payer 39000€ à ONET quand la mission d'entretien des locaux pourrait être "réinternalisée" pour un coût moindre. Mais pas que, ce retour de la mission d'entretien des locaux permettrait à certains agents BERKANI déjà en place d'étoffer leurs heures de travail et ainsi accroître leur pouvoir d'achat. Voir, pour certains, d'obtenir leur titularisation si un plan de titularisation est remis en place. Cela donnera aussi une flexibilité beaucoup plus importante par rapport à celle des contrats ONET... Bref que du mieux à un détail près la maison licenciée elle ne recrute pas ...

78532€ ont été dépensés en matériels divers et variés (plexi, gels, masques, lingettes, désinfectants...). Il apparaît tout de même dommage que, malgré leurs efforts, certaines dotations soient arrivées tardivement et parfois dans la précipitation de la réouverture.

Vues les difficultés d'approvisionnement durant la crise, nous invitons la division du BIL à continuer de constituer des stocks car comme le disent si bien nos élites "il faudra apprendre à vivre avec le virus". Dont acte, mais pas n'importe comment!!! La sécurité des agents doit rester une priorité pour notre Directeur. Et en ce sens nous vous demandons d'anticiper sur les éventuels crises en tirant les leçons de celle-ci : constitution de stocks et mise en place de plan pour éviter les réunions quotidiennes pour se demander comment on va gérer le lendemain ... Cela semble presque plus facile de faire un plan pluriannuel pour détruire le réseau d'une administration que d'anticiper sur les besoins en matériel sanitaire au cas où, espérons que là-dessus au moins, la leçon soit apprise. Rien n'est moins sûr.

Mutations

Concernant les mutations, la suppression des CAP a été actée. C'est un fait, vous nous avez toujours autant sollicités pour vos mutations. C'est un autre fait acquis. Nous avons défendu les dossiers que

vous nous aviez confiés auprès de la direction avant le mouvement. Pour autant, malgré nos demandes répétées, nous n'avons pas eu de réunion spécifique sur le mouvement. Et ça, cela pose problème. Je tiens à saluer le travail des équipes RH qui se sont rendues disponibles pour les collègues et je ne remets pas en cause leurs compétences. Mais les faits le prouvent ! Un double contrôle est important, cela s'est vérifié encore sur le mouvement local des B l'an dernier, cela s'est vu sur le mouvement national des B de cette année. D'autres départements ont tenu des réunions dans le 62 ? Et bien non ! Cela sera resté un refus catégorique. Et bien non ! M Le Président du CTL. Le Comité n'est pas le bon lieu pour discuter du mouvement ! Cette discussion doit se faire de manière spécifique, avec les bons protagonistes. Les représentants du CTL ne sont pas omnipotents pour maîtriser chacun des actes de gestion qui peut avoir lieu. Refuser cette réunion cela relève de l'obstination et cela se fait au détriment des agents. Vous pensez avant tout à la nécessité du service et, vous nous l'avez souvent répété, que vous aviez des services à faire fonctionner. Et bien pour le faire, il faut des agents qui soient contents d'y être et cela passe par une mutation choisie. Sans que le fait du prince n'intervienne dans ces choix.

Prime COVID

Pour tous les collègues qui attendent encore le fameux courriel émanant directement du ministère leur signifiant l'octroi d'une partie de la prime ... et bien n'attendez plus. Figurez-vous qu'une bonne partie de cette dernière a été partagée, et principalement partagée entre nos cadres supérieurs pour « surplus d'activité » dans le management, et ce, y compris dans nos très très hautes sphères ! Chacun pourra se faire sa propre opinion là-dessus...La décence aurait sans doute voulu qu'ils ne l'acceptent pas et la laissent aux agents qui ont réellement assuré le PCA. Peut-être le reverseront-ils aux personnels soignants ?

Au-delà de cette aberration, n'avez-vous pas un goût légèrement amer en bouche ? Et les questions sont nombreuses sur la répartition de cette prime. Aucune information n'a été communiqué à ce sujet, sur la clé de répartition, si ce n'est que, conformément à l'audio-conférence du 5 mai, elle serait attribuée à 435 personnes dans le département dont 30% auraient 1000€, et le reste 300€. Chaque chef de service devait faire remonter les noms des agents qu'il estimait rentrer dans le cadre de cette prime en fonction de leur présentiel et/ou de leur application tant en présentiel qu'en télétravail.

Et, bien entendu, la suspicion fit son entrée en jeu, on entend beaucoup dans les services des questions du genre « pourquoi lui et pas moi ? », mais également beaucoup d'autres encore moins reluisantes, créant dans certains services une atmosphère nauséabonde ! Eh bien, il va falloir vous y habituer ! Ce sont là, les prémices de la fameuse prime au mérite. Imaginez chaque mois, une variation de votre salaire, dépendant de votre « mérite » ! Mais qui va juger votre « mérite », sur quels critères ? L'ambiance dans les services promet d'être parfaitement harmonieuse .

En réalité, vous n'êtes pas encore obligé de vous y habituer et vous pouvez toujours rejoindre la CGT Finances Publiques dans ce combat qu'elle mène depuis toujours contre ce système injuste ! L'heure n'est pas à la discorde pour savoir qui a eu ponctuellement 300 euros mais à l'union pour réclamer une revalorisation générale de nos traitements.

Pour les Elus en CTL de la CGTFiP 62

fichiers:



[Télécharger calendrier_nrp_au_1er_juillet_2020.pdf](#) (214.58 Ko)

Public: [Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)
[DL CTL](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)

- [version PDF](#)

Leave this field blank
